

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL de CLISSON

Le dossier de demande de la collectivité comprend (case à cocher)

- ☐ uniquement un projet éducatif de territoire (PEDT) sans Plan Mercredi
☒ un projet éducatif de territoire (PEDT) et un Plan Mercredi. Dans ce cas vous devez nécessairement renseigner les pages 6, 7 et 8 liées au plan mercredi

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, en complémentarité avec lui.

DONNEES GENERALES et OBJECTIFS DU PROJET

TERRITOIRE ET PUBLICS

Territoire du PEDT :

Ville de Clisson

Public concerné :

Nombre total d'enfants : 700 Tranche d'âge : 3-12 ans

Niveau maternelle : 225 Niveau élémentaire : 475

LES OBJECTIFS

ORIENTATIONS DONNEES POUR LES 3 PROCHAINES ANNEES

1-Assurer une cohérence éducative et faire des temps périscolaires et extra scolaires des lieux d'apprentissage et du bien vivre ensemble → développer des savoir être : expression de la créativité et de la sensibilité, capacité relationnelle et d'écoute, capacité à juger, décider et donner son avis, capacité à être autonome, savoir vivre. Soutenir la fonction parentale et développer les partenariats à visées éducatives.

2- Agir sur l'éducation à l'environnement et au développement durable → promouvoir des actions en lien avec le développement durable et permettre l'élargissement de l'horizon culturel, artistique et sportif ; permettre à l'enfant d'éprouver, d'appréhender, de découvrir, d'expérimenter et d'agir dans son environnement ; inscrire des projets et actions dans une démarche d'éco-citoyenneté et de développement durable.

3- Développer l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté → promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté. Soutenir les actions inclusives et solidaires.

PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage et la coordination sont incontournables pour la réussite du projet.

Nom et prénom du correspondant élu(e) référent(e) : Véronique JOUSSET

Fonction : adjointe aux Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse

Adresse : 3, grande rue de la Trinité 44190 CLISSON

Téléphone : 02 40 80 17 80

Adresse électronique : vjousset@mairie-clisson.fr

Structure de pilotage :

Commission Affaire Scolaire Enfance Jeunesse de la ville de Clisson

Rôles et attribution de la structure de pilotage :

→ pilote les travaux de programmation et de développement des activités proposées aux enfants et aux jeunes du territoire.

→ établit des relations étroites avec les directrices des écoles afin que les enfants évoluent, au mieux de leur capacité, dans leur scolarité.

→ répond aux attentes des parents d'élèves, dans la mesure de leur possibilité.

Composition de la structure de pilotage :

Elus de la municipalité

Directeur général Service à la Population

Responsable Education Enfance Maison de l'enfance.

Modalités de fonctionnement du comité de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.) :

5 à 6 commissions par an

Coordination technique du projet

Nom et prénom du coordinateur : LEGEAI Sébastien

Fonction : responsable Education Enfance

Adresse : Maison de l'Enfance - Esplanade de Klettgau- 44190 CLISSON

Téléphone : 02 40 54 29 50

Adresse électronique : animationmde@mairie-clisson.fr

Pourcentage estimé en équivalence temps plein consacrée à la coordination professionnelle du PEDT ? 20 %

METHODE, ACTEURS et COMMUNICATION

LE BILAN DU PROJET PRECEDENT (à joindre sous forme libre)

Si vous aviez déjà un PEDT, présentez sous forme libre le bilan des trois précédentes années :

Cf doc annexe bilan PEDT 2021-2024

LA METHODE D'EVALUATION

Éléments prévus pour réaliser l'évaluation du projet lors des prochaines années

Bilan annuel des partenaires

Elaboration de fiches diagnostic PEDT

Enquêtes de satisfaction auprès des publics (parents et enfants)

LES CHANTIERS EDUCATIFS CONCRETS RETENUS

En lien avec les objectifs, présenter les principales actions éducatives concrètes retenues pour les trois prochaines années :

Nombres de ces actions sont « transversales » et s'inscrivent dans les différents objectifs/orientations du PEDT

Bien vivre ensemble : passerelle entre tranches d'âge (espace jeune, petite crèche) – création espace « gestion des émotions » au sein de l'école Prévert – supports documentaires et partenariat avec la médiathèque (fond de roulement de livres) – actions en lien avec les droits de l'enfant (uniday...) – soirées thématiques « famille » - organisation d'un séjour mutualisé (ALSH du territoire) – rencontres intercentres ALSH- soutien des actions parentales – Découverte et sensibilisation aux sports inclusifs.

Développement durable et environnement : Savoir Rouler à Vélo – organisation d'un séjour itinérant (ALSH été) – sorties vélos dans le cadre de l'ALSH- actions avec les associations sportives et culturelles locales – installation potagers sur école et MDE – projet sentier pédagogique biodiversité (agenda 2030) – action « semaine sans écran » en partenariat avec les écoles – organisation critérium du Jeune Conducteur...

Citoyenneté et solidarité : poursuite des actions du Conseil Municipal des enfants (élections, actions citoyennes, collectes solidaires...) - découverte des chantiers permanents Animaje – projet journée de la résilience – animations et rencontres intergénération (résidence Jacques Bertrand) – projet « institutions » en collaboration avec les écoles (fonctionnement d'une mairie et d'un conseil municipal)...

ACTEURS MOBILISES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

Les partenaires institutionnels :

- école privée Sainte Famille
- école publique Jacques Prévert
- Clisson Sèvre Maine Aggloh (gestionnaire ALSH)
- ACM maison de l'enfance

Partenaires associatifs (citez les associations mobilisées):

- associations des parents d'élèves des 2 écoles
- clubs sportifs du territoire
- LPO
- Animaje (espace jeune Clisson)
- la Solid
- Vestiaire Solidarité

Services de la collectivité territoriale :

- médiathèque
- EPHAD
- police municipale
- agenda 2030
- service culture et événementiel
- service sport et vie associative
- petite Crèche
- restauration scolaire

Autres partenaires :

- artisans locaux et prestataires

LA PLACE DES PARENTS

Les différents modes, moments et espaces pour la communication, la concertation/ les échanges avec les parents :
Comment les parents sont associés au projet ? Comment sont-ils informés ?

Existant :

Participation aux actions inscrites en cours d'années via les associations de parents d'élèves ; organisation d'événements en lien avec les projets d'écoles (projets nature, végétalisation des classes, Vélobus...)

Relais de communication via les réseaux associations parents d'élèves

Perspectives :

Portail famille actif MDE/parents

Lien direct et échanges quotidien avec les parents d'élèves

Programmation d'événements « famille » à destination parents/enfants

Soutien des actions parentales (fêtes d'école, conférences, « café parents »...)

Consultation et implication des associations de parents dans les projets d'école

COMMUNICATION DU Pedt ET DE SES ACTIONS

Quelles modalités et supports (papier, numérique, panneau d'affichage...) sont mobilisés pour informer sur le PEDT ?

Existant :

Présentation bilan en Bureau Municipal

Réunion annuelle sur les avancées PEDT et diffusion via les différents partenaires.

Bilan annuel spécifique aux écoles (échanges collectivité-groupes scolaires)

Perspectives :

Elaboration d'un document synthétique présentant le PEDT à destination des familles et des partenaires.

communication via site de la ville et réseaux sociaux des actions menées.

PEDT ET AUTRES LEVIERS EDUCATIFS SUR LE TERRITOIRE

PEDT et les autres programmes, dispositifs, ou instances éducatifs sur votre territoire

Préciser l'articulation du PEDT et autres dispositifs: Projet éducatif local, Contrat local d'accompagnement à la scolarité...

Existant :

Emanation de la commission ASEJ de la ville, le PEDT est étroitement lié au projet éducatif de la ville. les objectifs du PEDT étant déclinés en corrélation avec les 5 grandes missions du projet éducatif : accueil – bienveillance – prévention – coéducation – ouverture.

Applicable à l'ensemble des accueils municipaux d'enfants de 3 mois à 12 ans il a pour finalité de répondre aux besoins des parents en permettant à leurs enfants de bénéficier de bonnes conditions d'accueil et de vie en collectivité.

Perspectives :

Renforcement des liens et coopération entre les différents acteurs éducatifs.

Révision du projet pédagogique des ACM reprenant l'ensemble des temps péri et extra-scolaire (APS + PM + ALSH) pour garantir une continuité éducative et pédagogique.

PEDT et la Convention Territoriale Globale (CTG)

Préciser l'articulation entre le PEDT et la CTG

Existant :

CTG signée fin 2022 avec pour objectifs partagés par les signataires :

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en poursuivant la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance et enfance.

Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes en accompagnant les parents dans leur rôle et en facilitant l'autonomie des jeunes.

Créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle en soutenant les personnes et familles confrontés au handicap ou face à des événements et difficultés fragilisant la vie familiale.

Participation (élus, bénévoles, directeurs de structure) aux groupes de travail CTG selon les enjeux prioritaires (développement offre d'accueil, mutualisation, harmonisation fonctionnements, valorisation des métiers...)

Perspectives :

Continuité dans l'élaboration et la co-construction de projets éducatifs à destination des publics
Mutualisation de moyens : formation des acteurs, partage d'outils d'harmonisation de fonctionnement, prêt de matériel...

PEDT et projet(s) d'école(s) publiques et privées

Quelles sont les articulations et les liens avec le(s) projet(s) d'école (cohérence, complémentarité, axes communs,...) ?

Existant :

Conformité des règlements de cours d'école et des accueils périscolaires
Transmission de signalement entre animateur et enseignant des accidents et comportements inappropriés pour relais auprès des parents → prise en compte de la journée de l'enfant dans sa globalité.
Aménagement et partage d'espaces communs

Perspectives :

Continuité des organisations déjà mises en place
Projet construction nouveau groupe scolaire publique : groupe de travail associé avec collaboration entre les différents acteurs éducatifs (aménagement des espaces, consultation...)
Projet installation espace bien être /émotions au sein de l'école

Parcours éducatifs (PEAC, parcours citoyen, parcours santé, parcours avenir)

Comment votre projet prend en compte ou construit des parcours éducatifs pour les enfants ?

Existant :

Ressource interne RASED à Clisson → intervention auprès des équipes ACM des dispositifs mis en place (MPP)
Participation du directeur ACM aux équipes éducatives

Perspectives :

Continuité des organisations mises en place
Formation aux encadrants pluridisciplinaires (école inclusive, gestion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire...)

Education Citoyenneté, Laïcité et valeurs de la République

Comment les valeurs républicaines et l'exercice de la citoyenneté sont traduits dans le PEDT et actions éducatives?

Existant :

Ressource interne d'un Conseil Municipal des Enfants issus des 2 écoles (CM1 et CM2) → élections, mandat...
Actions de mobilisation en présentiel (journée sans voiture, collecte solidaires...)

Perspectives :

Orientation 3 du PEDT avec projets associés
Projet « institutions » : présentation des instances municipales aux enfants dans les écoles (fonctionnement, intervention des élus, du CME, visite...)

Prise en compte du handicap

Quelle prise en compte des enfants en situation de handicap (situations repérées, continuité des prises en charge, information aux parents, organisation spécifique, locaux et matériel adaptés, formation des personnels...) ?

Existant :

Participation aux équipes éducatives
Continuité de prises en charge en recevant conjointement (école- maison de l'enfance) les familles
Lien direct avec coordonnateur ULIS de l'établissement
Accueil d'enfants reconnus MDPH
Aménagement des espaces pour des enfants mal-voyants

Perspectives :

Echange/soutien avec RASED (intervention auprès des équipes d'animation)
Continuité d'intervention des AESH sur périscolaire
Mise en place CAI (contrat d'accueil individualisé pour les enfants à besoins spécifiques → aménagement et adaptations des accueils collectifs)
Mutualisation formation ATSEM-animateurs
Mise en place d'une salle « gestion émotions et bien être » pour 2024-2025 sur le groupe scolaire élémentaire Prévert
Horizon 2027 : construction nouveau groupe scolaire public
Intégration des AESH aux équipes ACM (pause méridienne)

PEDT et publics adolescents

Quelle(s) prise(s) en compte des publics adolescents (collégiens voire lycéens) dans votre PEDT ?

Existant :

L'association Animaje (délégation compétence jeunesse de Clisson Sèvre Maine Aggloh) a pour mission l'accueil et l'accompagnement des 13-18 ans du territoire.

Actions inscrites avec l'ALSH dans leur filière formation : intervention des stagiaires BPJEPS sur de temps d'animation et formation.

Événements organisés par les lycéens à destination des enfants des établissements scolaires (olympiades...)

Accueil régulier de stagiaires école (collège, lycée, MFR) sur les ACM

MDE relais auprès des familles des actions parentalité orientées jeunesse (relations parents/ados) organisées par CSMA

Perspectives :

Renforcer les temps passerelle ALSH-espace jeune

Inscrire temps promotion espace jeune dans les écoles (présentation aux CM2)

Accueil de stagiaires école (collège, lycée, MFR) sur les ACM

Sollicitation et participation des espaces jeune aux actions programmées dans la cadre du PEDT

PEDT et séjours éducatifs (scolaire et extrascolaire)

Quelle(s) prise(s) en compte des séjours dans votre PEDT ?

Existant :

5 séjours été de 5 à 12 ans proposés par l'ALSH dont 1 itinérant et 1 séjour mutualisé Clisson Sèvre Maine Aggloh organisé par plusieurs structures enfance du territoire : ouverture, découverte, apprentissage du bien vivre ensemble...

Classes découverte sur les 2 écoles (dont 1 classe découverte vélo (CM2))

Perspectives :

Continuité de propositions de séjours diversifiés sur les vacances scolaires

En complément des actions écoles : organisation de sorties vélo locale lors des temps extrascolaires

LES TEMPS DE L'ENFANT

A- LES TEMPS SCOLAIRES

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés sur une organisation de temps scolaire sur 4,5 jours et 5 matinées: Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Établissements	Publics	Privés sous contrat	Total
Écoles maternelles			
Écoles élémentaires			
Écoles primaires (mat + élém)			
Établissements secondaires			

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés sur une organisation de temps scolaire sur 4 jours: Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Établissements	Publics	Privés sous contrat	Total
Écoles maternelles	1	1	2
Écoles élémentaires	1	1	2
Écoles primaires (mat + élém)			
Établissements secondaires			

B -LES TEMPS PERISCOLAIRES

1- Les temps périscolaires sur le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (voire le mercredi matin si école ce jour-là)

Les temps périscolaires organisés et proposés dans le cadre du PEDT:

Le périscolaire développe un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT et vise la continuité et complémentarité éducatives avec les projets des écoles. Ce projet précise les conditions d'accueil, indique les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Créneaux horaires du périscolaire du matin au soir	Nature du temps périscolaire (accueil périscolaire, TAP garderie, mono activité...)	Lieux et locaux	Publics âges (ou classes)	Nom Organisatrice (mairie, club, asso...)	Structure (mairie, club, asso...)	Nom de la structure intervenante si différente de l'organisateur	Accueil Déclaré en ACM	
							N O N	O U I
7h15-8h45 12h-13h30 16h15-19h	APS matin et soir Pause méridienne	Maison de l'enfance et école Jacques Prévert	3-12 ans	Mairie				X

Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités:

Mairie organisatrice des temps périscolaires

Taux d'encadrement et qualification des intervenants respectent la réglementation en vigueur: OUI

Des activités périscolaires se déroulent dans des locaux scolaires :NON

et plus particulièrement dans des salles de classes : NON

Et si OUI, y a-t-il une charte de bonne utilisation des locaux scolaires? Si OUI merci de la joindre en annexe

Des matériels sont gérés de façon concertée entre scolaire et périscolaire ?

OUI → pharmacie ; jeux de cours ; bibliothèque sur temps méridien

Comment sont organisés les temps de transition et les transferts entre le scolaire et le périscolaire ?

Un protocole de transfert des enfants est-il rédigé : NON

Animateurs référents de classe/niveau pour l'année scolaire en cours (APS te PM). Communication directe avec l'équipe enseignante.

Comment s'organisent les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) mises en place par les enseignants ? Quelle articulation entre le périscolaire et les APC (contenu, organisation...) ?

Les APC ont lieu après la journée d'école. Possibilité d'accueillir en APS les enfants bénéficiant des APC. Un animateur assure la récupération des enfants concernés pour un retour à la MDE.

Commentaires sur l'organisation des temps périscolaires:

Bonne communication entre les équipes enseignantes et les APS (groupe scolaire Jacques Prévert)

2 - Les temps d'activités périscolaires TAP/NAP

Organisez-vous des TAP/NAP ? NON

3 - Le Mercredi

Présentation des accueils et des activités éducatives organisés sur la journée du mercredi:

(Les accueils collectifs de mineurs développent également un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT. Ce projet précise les conditions d'accueil, les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps)

Créneaux horaires	Nature du temps (accueil de loisirs, mono activité, atelier famille...)	Lieux et locaux	Publics âges (ou classes)	Nom Organisatrice (mairie, club, asso...)	Structure (mairie, club, asso...)	Nom de la structure intervenante si différente de l'organisateur	Accueil Déclaré en ACM	
							N O N	O U I
7h15-18h45	ALSH	Maison de l'enfance	3-12 ans	Clisson Sèvre Maine Aggloh				X

Observations sur l'organisation du mercredi:

Inscription possible à la demi-journée (avec ou sans repas) ou à la journée

Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités: OUI

Si Oui avec quels organisateurs ?

Une convention de mise à disposition de service (CSMA-ville de Clisson)

C- L'EXTRASCOLAIRE

Les temps extrascolaires organisés et proposés dans le cadre du PEDT:

(Les accueils de loisirs développent également un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT. Ce projet précise les conditions d'accueil, les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps)

Jours et Créneaux horaires de l'extrascolaire	Nature du temps extrascolaire (accueil de loisirs, mono activité, atelier famille...)	Lieux et locaux	Publics âges (ou classes)	Nom Organistrice (club, asso...)	Structure (mairie, club, asso...)	Nom de la structure intervenante si différente de l'organisateur	Accueil Déclaré en ACM	
							N O N	O U I
Du lundi au vendredi lors des périodes de vacances scolaires 7h15-18h45	ALSH	Maison de l'enfance	3-12 ans	Clisson Sèvre Maine Aggloh				X

Observations sur l'organisation de l'extrascolaire:

Inscriptions à la journée

Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités: OUI – NON

Si Oui avec quels organisateurs ?

- Une convention de mise à disposition de service (CSMA-ville de Clisson)

FORMATION DES ACTEURS

Avez-vous identifié des besoins de formation ? si OUI lesquels ?

Amélioration des champs de compétence des encadrants

Prise en charge des publics spécifiques – inclusion

Secourisme - sécurité

Des actions de formation sont-elles intégrées au PEDT ?

Existant (en cours ou réalisées) :

Surveillant de baignade (réalisé)

Gestion de conflit -médiation

Journée pédagogique des animateurs ALSH (Clisson Sèvre Maine Aggloh)

PSC1

Inclusion-gestion du handicap en milieu scolaire

Inscription aux formation Plan Mercredi

Perspectives :

Formation conjointe enseignants-atsem

Projet de sensibilisation au handicap et aux enfants à besoins particuliers auprès d'animateurs, d'ATSEM et d'enseignants

Journée pédagogique partenaires éducatifs

Formation gestion bruit et aménagement dans un restaurant scolaire

Organisation d'une formation Plan Mercredi sur le territoire

DEMANDE COMPLEMENTAIRE PLAN MERCREDI

Données Générales liées au Plan Mercredi (si différentes du PEDT)

Nom et Prénom de l' élu(e) référent(e) :

fonction : adresse électronique :

Nom Prénom du coordonnateur :

téléphone : adresse électronique :

durée du Plan Mercredi : la convention sera sur la même échéance que celle du PEDT

Organisation (cette organisation peut être actualisée annuellement par avenant)

Tableau de présentation des accueils collectifs de mineurs déclarés à la DSDEN service jeunesse engagement et sports, ouverts le mercredi et inscrits dans le Plan Mercredi (se référer au site [caf.fr](https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-loire-atlantique/partenaires-locaux/vacances-loisirs/le-plan-mercredi) via le lien ci-dessous)

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-loire-atlantique/partenaires-locaux/vacances-loisirs/le-plan-mercredi>

Nom de l'accueil	Nom de la structure organisatrice (association, mairie,...) ¹	Horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil le mercredi	Adresse complète de l'accueil	Tranche d'âges du public accueilli	Numéro dossier Caf (Numéro SIAS)
Accueil de loisirs – Maison de l'Enfance	Clisson Sèvre Maine Aggloh	7h15 - 18h45	4 bis esplanade de Klettgau 44190 CLISSON	3/12 ans	

Nombre de places ouvertes (effectif total déclaré) le mercredi par commune dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan mercredi :

Nom de la commune A : CLISSON

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 48

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : 72

Nom de la commune B (en cas de projet intercommunal) :

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) :

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) :

...

1. ¹ Les organisateurs d'accueil collectif de mineurs doivent avoir téléchargé, sur leur onglet organisateur du logiciel TAM, leur projet éducatif actualisé

Activités proposées dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi :

- ☒ activités artistiques
- ☒ activités scientifiques
- ☒ activités civiques
- ☒ activités numériques
- ☒ activités de découverte de l'environnement
- ☒ activités éco-citoyennes
- ☒ activités physiques et sportives

Partenaires des accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi :

- ☒ associations culturelles
- ☒ associations environnementales
- ☒ associations sportives
- ☐ équipe enseignante
 - ☒ équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
 - ☒ structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

Intervenants dans les accueils déclarés (en plus des animateurs) :

- ☒ intervenants associatifs rémunérés
- ☒ intervenants associatifs bénévoles
- ☒ intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- ☐ parents
- ☐ enseignants
 - ☒ personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)

Engagements de la collectivité dans la charte qualité Plan Mercredi

La charte est disponible sur le site <http://planmercredi.education.gouv.fr/>

La collectivité s'engage à prendre en compte la charte qualité du Plan Mercredi et à tendre avec ses partenaires vers la satisfaction globale de ses critères

Pour chacun des 4 axes de la charte, veuillez présenter synthétiquement l'existant, et les perspectives d'évolutions sur la durée du plan mercredi

1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

L'existant :

Equipe ACM :

- organisation en référence de classe/niveau → échange animateur-enseignant afin de faciliter les transmissions entre temps scolaires et périscolaires.
- encadrement des services périscolaires + pause méridienne + ALSH mercredi + ALSH vacances
- remplacement des ATSEM en cas d'absence et encadrement du service minimum

Projets communs écoles-maison de l'enfance (semaine sans écran, SRAV...)

Rythme : Prise en compte de la journée/semaine de l'enfant dans sa globalité.

Perspectives :

Continuité des organisations en place

Journée pédagogique co-construite établissement scolaire service ACM

Mutualisation formation des encadrants

Soutenir et encourager la présentation des projets d'école aux équipes d'animation ainsi que la présentation du projet pédagogique aux équipes enseignantes.

Développer le travail partenarial avec l'Education Nationale dans le cadre d'axes spécifiques autour du PEDT.

2 L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

L'existant :

Accueil d'une classe ULIS et du réseau RASED

Dispositif cantine à 1€

Organisation temps parents-enfants (soirée famille)

Elaboration d'un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap : organiser des RDV avec les familles, établissement scolaire et accueil collectif de mineurs.

Organisation de rencontres avec les professionnels de santé en fonction des problématiques pour les équipes (sensibilisation, dispositifs, formations...)

Temps d'échanges formels et informels entre les parents et les animateurs : accueil des familles pour un temps de transition temps périscolaire/temps familial

Perspectives :

Maintien et continuité des actions mises en place.

Cibler des temps communs établissements scolaires/services d'accueil (portes ouvertes, manifestations...)

Application d'une tarification au taux d'effort à partir de septembre 2024

Renforcer le lien partenarial avec les acteurs spécialisés (RASED...)

3 Mise en valeur de la richesse des territoires

L'existant :

Construction de partenariats avec les différents établissements (culturels, associatifs, sportifs...)

Organisation régulière de sorties locales.

Rencontres intercentres.

Découverte des chantiers de jeunes Animaje (rénovation patrimoine)

Restauration scolaire : développement et mise en avant des richesses locales.

Perspectives :

Faire perdurer les actions mises en place : les valoriser auprès des familles.

Renforcer le partenariat local avec les acteurs du territoire.

Installation d'une commission restauration scolaire (personnel restauration, enseignants, parents, enfants, animateurs)

4 Le développement d'activités éducatives de qualité

L'existant :

Construction d'activités dans une logique de loisirs et de découverte.

Propositions de programmes d'animations pour chaque période, adaptés aux 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans qui relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, citoyennes et sportives) → permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs envies.

Activités au service du projet et s'inscrivant dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions...)

Proposition d'espaces d'activités « libres » (bibliothèque, jeux de constructions, jeux de société...)

Perspectives :

Maintien des propositions et organisations.

Réflexion sur la place des propositions faites par les enfants : mise en place de temps « A la carte » construits par et pour les enfants.

Développer des « passerelles » entre espaces jeunes-accueils de loisirs pour les enfants de CM2 : Programmation de temps d'échanges au sein des établissements scolaires co-construit ACM/espace jeunes Animaje

Etablir des questionnaires et enquêtes de satisfaction à destination des publics (enfants et parents).

Attention particulière portée afin de finaliser les cycles d'activités par un temps fort de restitution (spectacles, expositions, temps convivial...) à la fois valorisant pour les enfants, les familles, les acteurs et partenaires.

ANNEXES au dossier PEDT et éventuellement Plan Mercredi

Liste des annexes :

- bilan PEDT 2021-2024
- projet éducatif de la ville de Clisson
- projet pédagogique ACM
- programme animation ALSH

Date :

Signature du représentant de la collectivité

Formulaire à retourner par messagerie électronique à :

- DSDEN service Jeunesse Engagement et Sports : pe144@ac-nantes.fr
- DSDEN Division de l'Organisation Scolaire: pole1d44-moyens@ac-nantes.fr
- CAF de Loire-Atlantique : partenaires-afc@caf44.caf.fr

Si l'envoi excède 5 Mo, nous vous invitons à utiliser une plateforme de transfert